

.....

ENQUETE GNI SNRTC

Hausse Energies

.....

Synthèse

97 répondants – 10/10/2022

57 % des répondants indiquent avoir moins de 2 Millions de CA annuel (base 2021), soit 68 % (Métiers café-bar-restaurant) ; 21 % ont entre 2 et 10 millions de CA annuel et 4 % sont au dessus de 10 millions de CA annuel

55 % ont moins de 10 salariés pour 37 % de 10 à – 250 salariés, pour une proportion 75 % (Métiers café-bar-restaurant) 0 salarié, 66 % (Métiers café-bar-restaurant) : moins de 10 salariés.

51 % indiquent que le poids de leur achat en énergie (gaz et électricité) représentent plus de 3 % de leur CA annuel en 2022 (prévisionnel), et pour 37 % sur leur CA annuel en 2021.

Achats énergie - Facture

Augmentation de + 57 % en moyenne sur la période mars à août 2022, de leur facture d'énergie par rapport aux années 2019 et 2021, 41 % estiment qu'elle a été multipliée par 2 ; 26 % ont souscrit un contrat Electricité et Gaz avec tarifs réglementés, 37 % ont souscrit un contrat électrique avec tarifs réglementés, alors que 12 % ont souscrit un contrat gaz avec tarifs réglementés.

EBE – Excédent Brut d'Exploitation : 52 % des répondants ont enregistré une baisse sur l'année 2021, de l'ordre en moyenne +11 % ; 28 % ont dégagé un EBE négatif en 2022 ;

Estimation impact de l'augmentation des tarifs de l'énergie est de + 7 %

Seuls 17 % des répondants ont bénéficié du bouclier tarifaire (plafonnement de l'augmentation des tarifs à 4 % pour 2022) ; 4 % ont fait une demande d'aide gaz-électricité, sur ce nombre : 4 % ont reçu l'aide, 30 % ont vu leur demande refusée et 65 % sont toujours en attente d'une réponse.

Synthèse

97 répondants – 10/10/2022

Retour observations et attentes des professionnels

Facturation gaz et électricité

- ✓ Réception d'avenant qui stipule la surfacturation au cas où dépassement de la consommation par rapport aux années précédentes : dépassement inévitable suite à 2 années de fermeture.
- ✓ Tarif négocié fixe sur 2022-2023 en passant par un courtier Gaz et Electricité
- ✓ Situation intenable mon établissement – Facture d'électricité tend vers le montant du loyer
- ✓ En 2022, nos contrats nous protégeaient. En revanche, nous sommes TRES INQUIETS pour 2023, car on nous annonce une hausse de 500 à 1000% pour l'année prochaine, ce qui aura pour impact de nous rendre déficitaire. Nous avons demandé à des sociétés de conseils d'intervenir afin de voir comment on pouvait baisser notre consommation, mais nous ne voyons pas comment ces économies pourraient n'être que marginales (10% ?). Aussi, si l'Etat ne nous aide pas, nous allons tout simplement mettre la clé sous la porte ! AU SECOURS !!!!!
- ✓ Au vu du contexte actuel , il est très compliqué d'avoir un fournisseur qui s'engage dans un contrat pour 2023.
- ✓ Les contrats en énergie sont toujours illisibles et opaques. Ce qui rends très difficile l'étude et la mise en concurrence.
- ✓ inquiétude quand a l'année prochaine
- ✓ Fournisseur d'énergie : extrêmement compliqué avec un jargon incompréhensible. Ils devaient être obligés de nous dire ou on va sur les coûts !

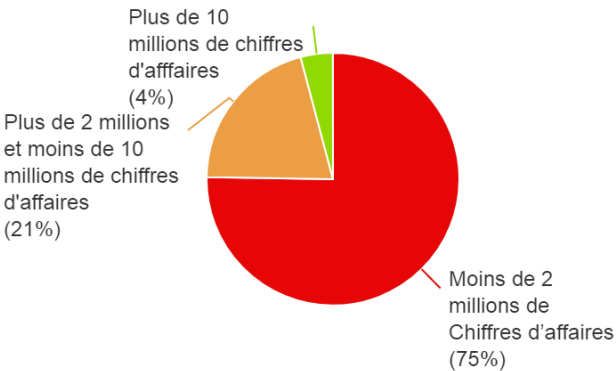
Aide financière

- ✓ Critères d'éligibilité trop stricts et qui défavorisent les entreprises les ETI
- ✓ Pourrions nous avoir des aides de la FDJ et du PMU car leurs matériels sont allumés de 7h le matin et jusqu'au soir 20h minimum ?
- ✓ Je n'ai pu recevoir l'aide car l'EBE était positif ! Nous allons voir cette année ; En 9 mois nous avons déjà augmenté de 20%. Que faire ?

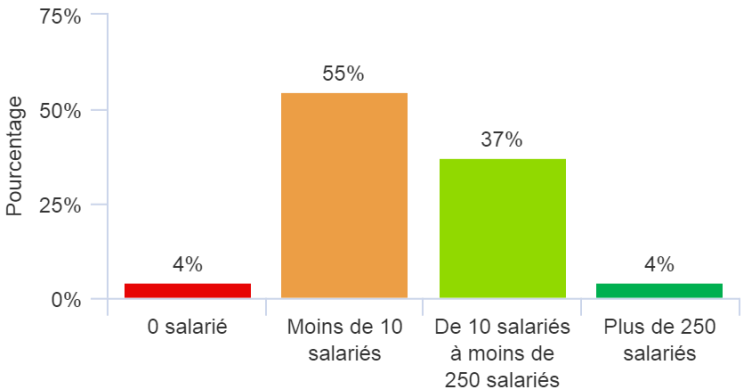
Graphiques – Tableaux | Ensemble / Métiers – pages 4 à 11

Ensemble | CHIFFRE D'AFFAIRES ANNUEL | NOMBRE DE SALARIES

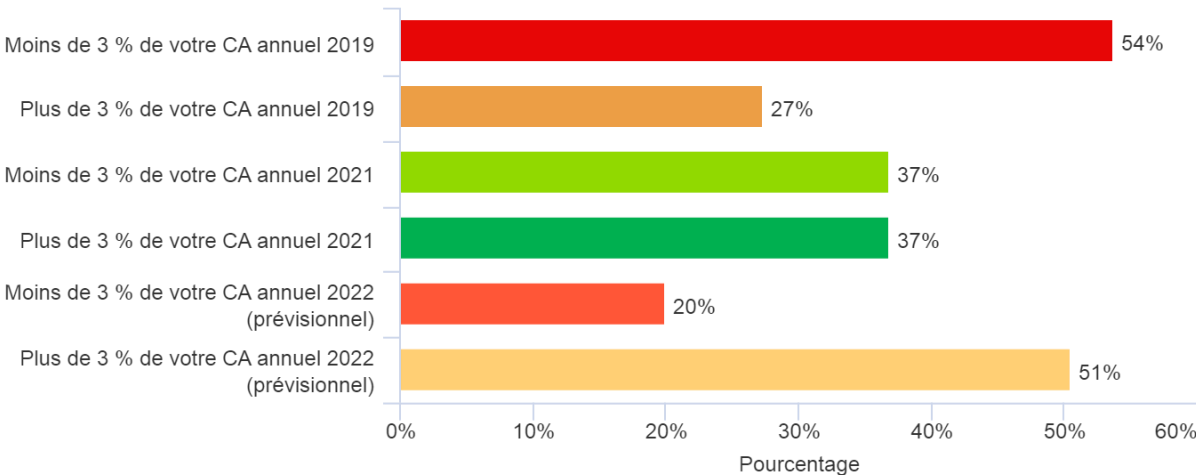
Indiquez quel est votre Chiffre d'affaires annuel (base 2021)



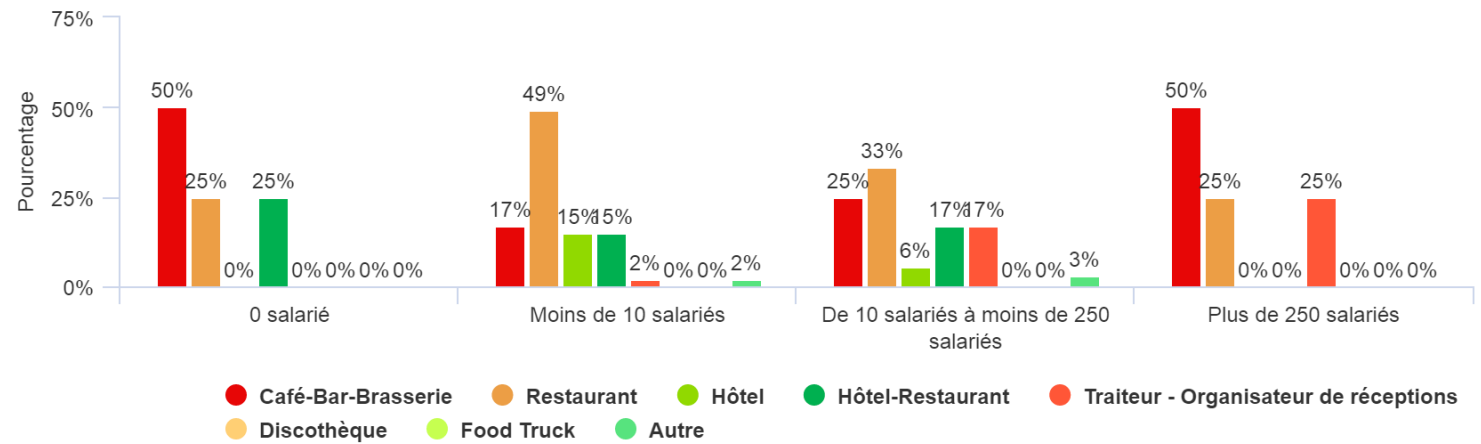
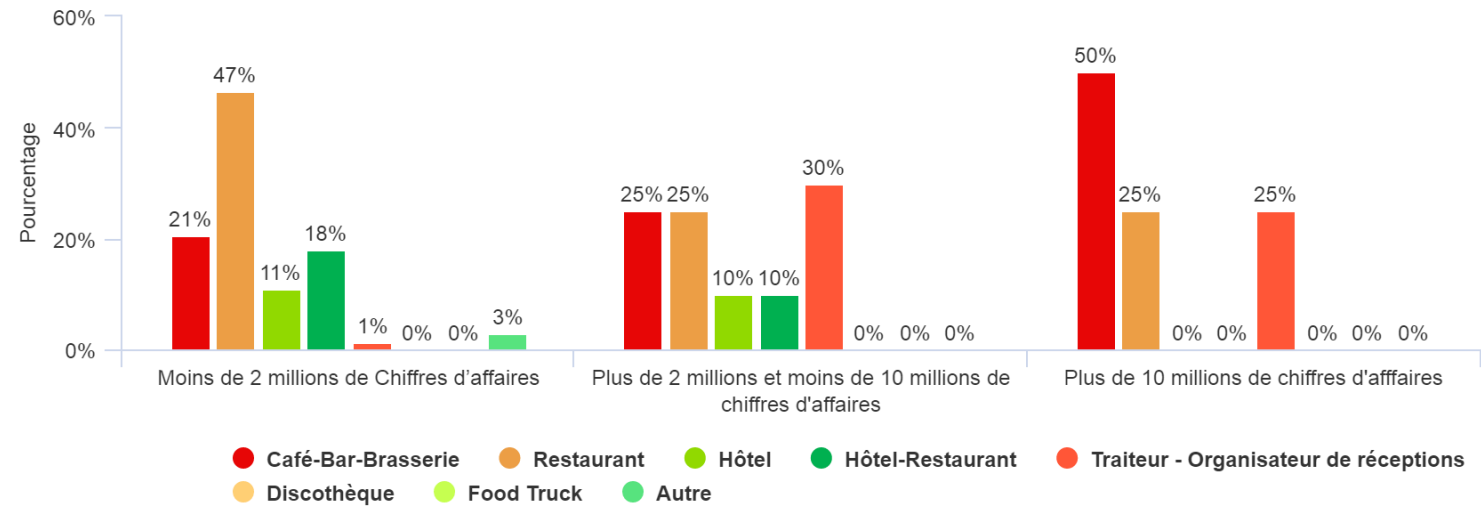
Indiquez le nombre de salariés employés dans votre entreprise (en équivalent temps plein - base 2021)



Indiquez le poids de vos achats en énergie (gaz et électricité) toutes taxes comprises (hors TVA déductible) (plusieurs réponses souhaitées)

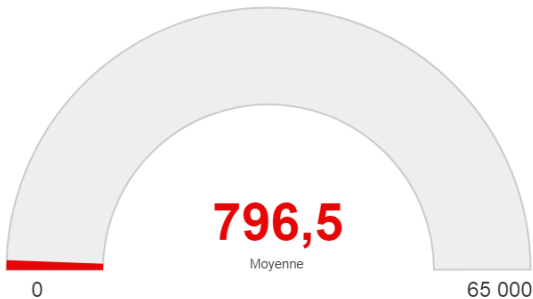


Métiers | CHIFFRES D'AFFAIRES ANNUEL | NOMBRE DE SALARIES

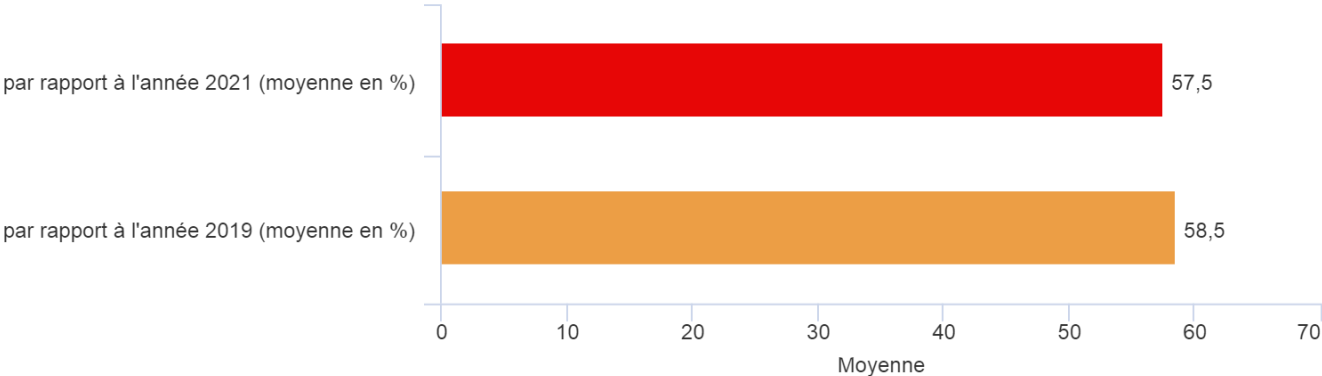


Ensemble | ACHATS ÉNERGIE | TYPE DE CONTRAT

Précisez (si vous le pouvez) le poids en % (arrondi) pour 2022 de vos achats en énergie en référence à votre CA



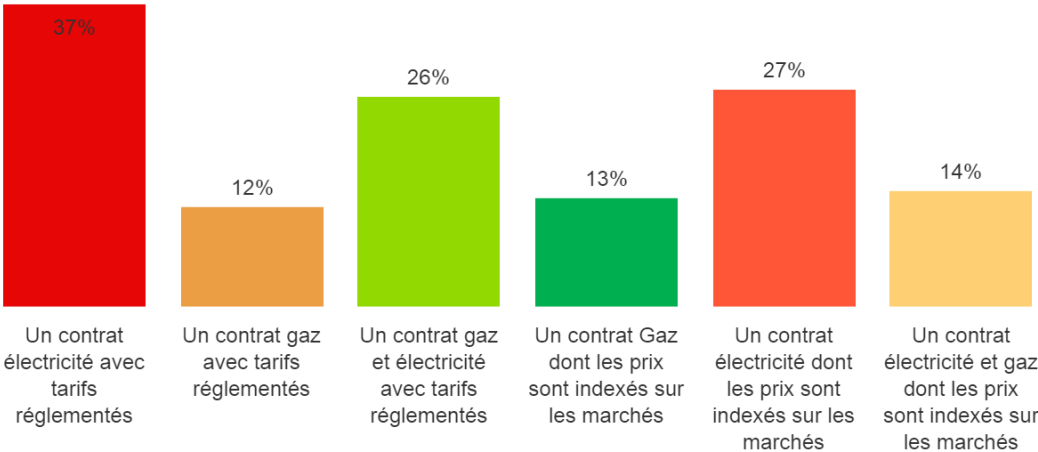
Indiquez, sur la période de mars à août 2022, de combien votre facture d'énergie à augmenter...



Est-ce que votre facture d'énergie a été multipliée au moins par 2 par rapport à 2021 ?

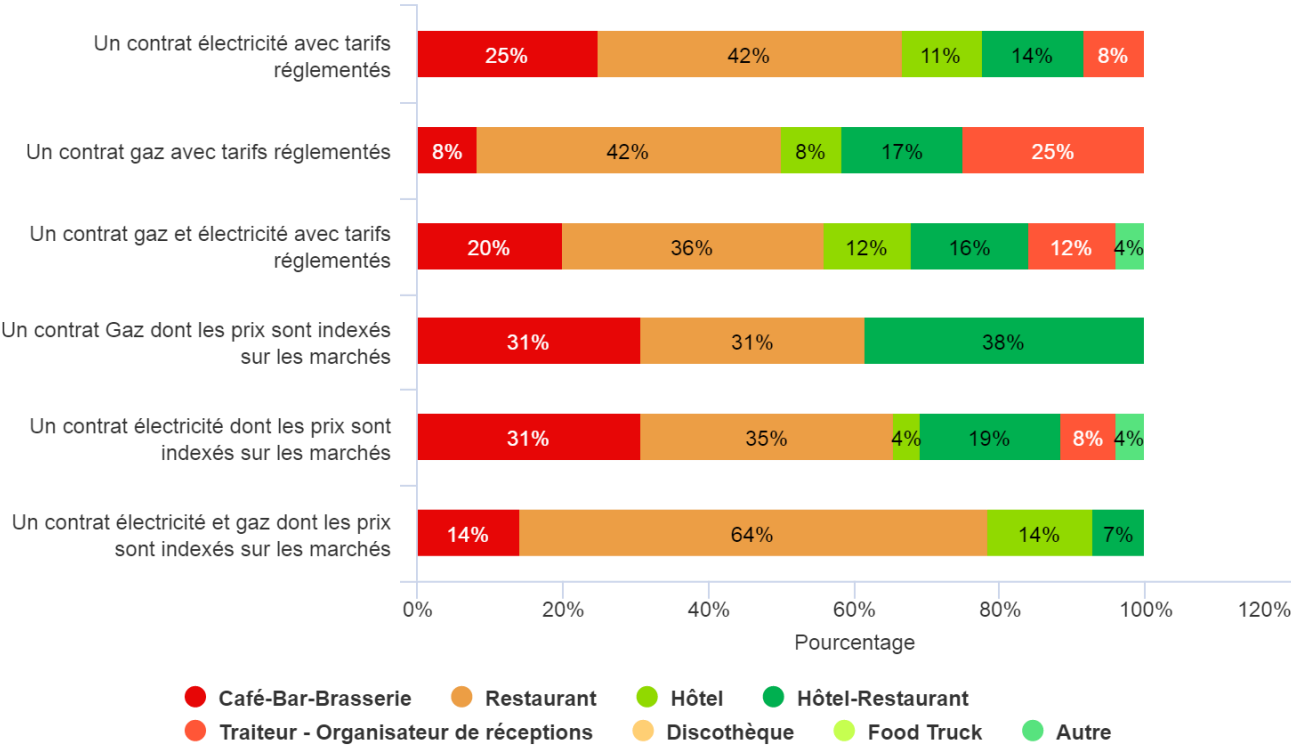


Indiquez quel type de contrat (gaz et électricité) votre entreprise a souscrit (plusieurs réponses possibles) :



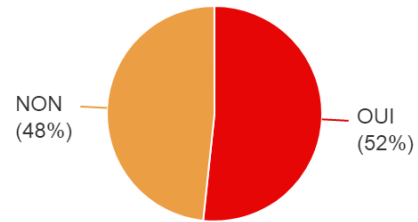
Métiers - TYPE DE CONTRAT ÉLECTRICITÉ ET/OU GAZ

indiquez quel type de contrat (gaz et électricité) votre entreprise a souscrit (plusieurs réponses possibles)

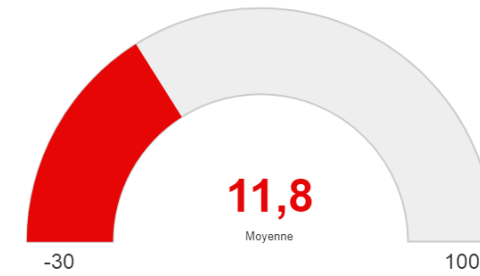


EBE / EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION

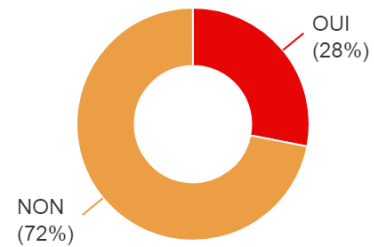
Avez-vous enregistré une baisse de votre EBE sur l'année 2021 ?



Si OUI, de combien par rapport à 2021 ?
(moyenne)

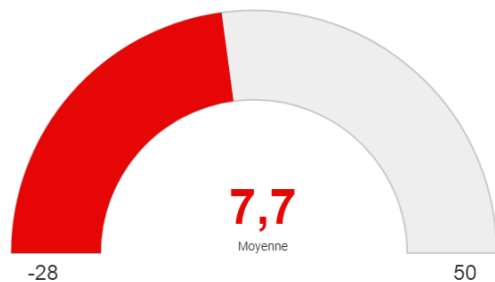


Avez-vous dégagé un EBE négatif en 2022 ?

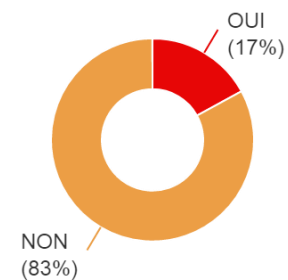


AIDE GAZ/ELECTRICITE

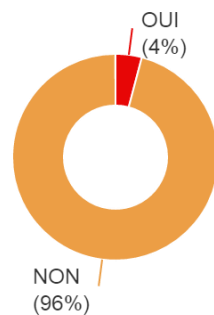
Indiquez, à combien de votre CA annuel (2021) vous estimez l'impact de l'augmentation des tarifs de l'énergie (moyenne en %) ?



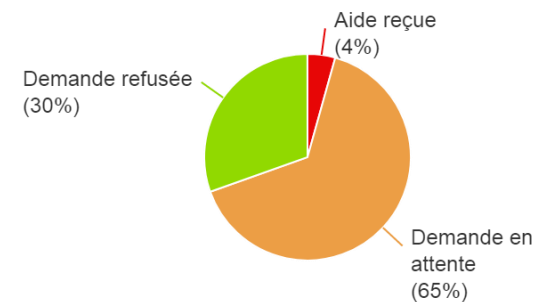
Avez-vous bénéficié du bouclier tarifaire (plafonnement de l'augmentation des tarifs à 4% pour 2022) ?



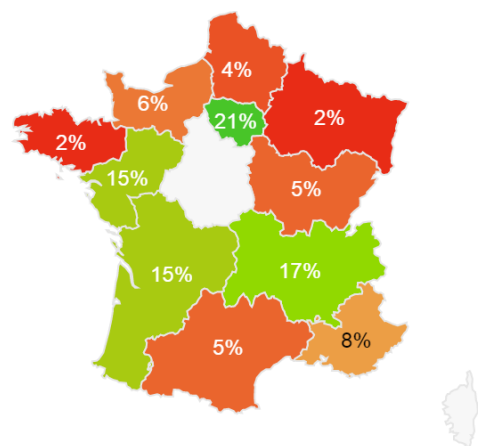
Avez-vous déposé une demande d'aide Gaz/Électricité ?



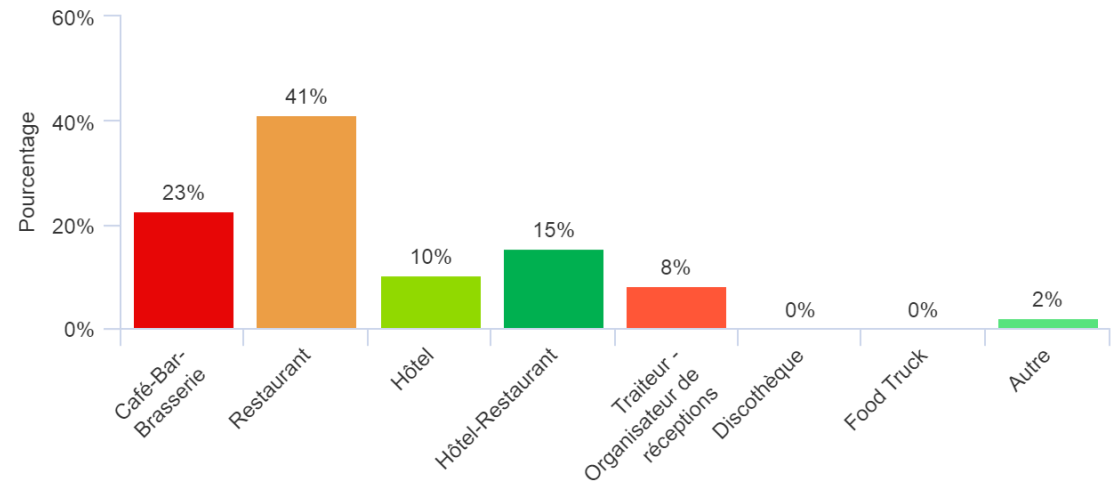
Si oui, quelle suite a été donnée à votre demande ?



Répondants Régions



Répondants Métiers



A propos

Le GNI est la seule organisation professionnelle indépendante au service des hôtels, cafés, restaurants, traiteurs organisateurs de réception et établissements de nuits indépendants et patrimoniaux.

Le GNI est une organisation représentative reconnue officiellement par arrêté ministériel publié au Journal Officiel le 28 décembre 2017.

www.gni-hcr.fr – contact@gni-hcr.fr

Le SNRTC

Le Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale (SNRTC) est une organisation professionnelle représentative de la branche des Hôtels, Cafés, Restaurants (HCR). Elle fédère les chaînes structurées de la restauration à table, traiteurs, restaurateurs indépendants et franchisés sur tout le territoire. Elle défend les intérêts de la profession et l'idée que l'action collective permet de construire l'avenir de la restauration.

Dialogues, dynamisme, rencontres et représentation auprès des pouvoirs publics sont les maîtres mots de son action qui accompagne au quotidien plus de 2000 établissements employant près de 50 000 salariés. La composition du SNRTC reflète la diversité des professionnels de la restauration : des chaînes, dont les 9 plus grands groupes français, aux petites entreprises, tous y sont statutairement représentés.